

<https://www.francetransactions.com/actus/assurancevie/allianz-bonus-de-rendements-2017-sur-vos-fonds-euros.html>



Allianz + 2017 : bonus de rendements sur vos fonds euros

- ð Actualités - ¶ Actualités Assurance-Vie -



Date de mise en ligne : lundi 20 mars 2017

Copyright © Guide épargne et placements pour 2021 - Tous droits réservés

Avec un rendement brut de 1.63% au titre de l'année 2016 servi sur le fonds en euros Allianz (actif général), sous la moyenne du marché 2016 de 1.80%, inutile de dire qu'un bonus de rendement est donc le bienvenu. Mais encore faudra-t-il respecter les critères d'obtention pour en bénéficier. Le jeu en vaut-il la peine ? A chaque épargnant de voir, en fonction de son aversion aux risques financiers, car bien peu de bonus proposé, sans prise de risque.

Allianz + 2017

Jusqu'à 0.80% de bonus de rendements sur votre fonds en euros, si vous accumulez toutes les propositions de bonus d'Allianz.

A lire aussi : [Evolution Vie d'Aviva, bonus 2017 sur le fonds euros et 100Euros offerts pour 500Euros versés!](#)

Allianz attribuera, à effet du 31 décembre 2017, une majoration nette du taux de la participation aux bénéfices net de frais de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux du support en euros de votre contrat d'assurance-vie ou de capitalisation multisupport, notamment Allianz Multi Epargne Vie, Allianz Yearling Vie et Allianz Yearling Capitalisation.

Assurances Vie	Bonus 2017 proposés et conditions	Derniers rendements publiés, hors bonus (7)				
Bonus (1)	Flux financiers concernés(2)	% du contrat en Unités de Compte	Montant total du contrat			
% min UC(3)	% max UC(4)	Capital Min.(5)	Capital Max.(6)			
ALLIANZ (Ideavie) Ideavie	+0.200 %	Option Gestion Profil@e ou Access Plus Capital investi sur le fonds euros	0%	0â,-	5	0.900% Brut PS0,75% Net PS
+0.650 %	Option Gestion Profil@e ou Access Plus Capital investi sur le fonds euros	45%	100%	3	0 000	0,000â
+0.050 %	Activation service e-courrier avec email et/ou portable validesCapital investi sur le fonds euros	0%	100%	0	0 000	â, 000â
+0.100 %	Clients en gestion privé@e Allianz First	0%	100%	5	0 000	â, 000â

7, 7

Allianz + 2017 : bonus de rendements sur vos fonds euros

ALLIANZ (Yearling Access) Yearling Access	+0.200 %	Option Gestion Profil ^À ou Access Plus Capital investi sur le fonds euros	30%	4 5 %	0â,- 000 000â ,-	5	0.900% Brut PS0,75% Net PS
+0.650 %	Option Gestion Profil ^À ou Access Plus Capital investi sur le fonds euros	45%	100%	5 0 â, 000â			
+0.050 %	Activation service e-courrier avec email et/ou portable valides Capital investi sur le fonds euros	0%	100%	5 0 â, 000â -, ,-			
+0.100 %	Clients en gestion priv ^À Allianz First	0%	100%	5 0 000 â, 000â			
ALLIANZ (Idealis) Idealis	+0.200 %	Option Gestion Profil ^À ou Access Plus Capital investi sur le fonds euros	30%	4 5 %	0â,- 000 000â ,-	5	0.900% Brut PS0,75% Net PS
+0.650 %	Option Gestion Profil ^À ou Access Plus Capital investi sur le fonds euros	45%	100%	5 0 000 â, 000â			
+0.050 %	Activation service e-courrier avec email et/ou portable valides Capital investi sur le fonds euros	0%	100%	5 0 000 â, 000â -, ,-			
+0.100 %	Clients en gestion priv ^À Allianz First	0%	100%	5 0 000 â, 000â			
ALLIANZ (Multi Epargne Vie) Multi Epargne Vie	+0.050 %	Activation service e-courrier avec email et/ou portable valides Capital investi sur le fonds euros	0%	1 0 0 0 %	0â,- 000 000â ,-	5	0.900% Brut PS0,75% Net PS
+0.100 %	Clients en gestion priv ^À Allianz First	0%	100%	5 0 000 â, 000â			
+0.200 %	Option Gestion Profil ^À ou Access Plus Capital investi sur le fonds euros	30%	45%	5 0 000 â, 000â			
+0.650 %	Option Gestion Profil ^À ou Access Plus Capital investi sur le fonds euros	45%	100%	-, 5 0 000 â, 000â			

-,
,-

(1) : Rendement en points de base à ajouter au rendement du fonds euros (exprimé en %), ou bonus calculé en fonction du rendement du fonds euros multiplié par le coefficient multiplicateur (exprimé sous forme de multiplication, par exemple : x 0.40, pour indiquer un bonus additionnel de 40% du rendement du fonds euros).

(2) : Indique si le bonus de rendement est accessible via ou plusieurs nouveaux versements, ou s'il est accessible uniquement via un arbitrage, ou s'il est applicable à l'ensemble du capital placé sur le fonds euros concerné, pour les conditions indiquées (répartition de l'encours sur les unités de compte). Ce contact peut être effectué par trimestre, moyenné sur l'année (cas de General).

(3) : Répartition minimale à effectuer du capital en unités de compte pour pouvoir prétendre au bonus de rendement.

(4) : Répartition maximale à effectuer du capital en unités de compte pour pouvoir prétendre au bonus de rendement.

(5) : Montant minimum du capital à verser ou arbitrer pour pouvoir prétendre au bonus de rendement.

(5) : Montant maximum du capital pouvant prétendre au bonus de rendement.

(7) : Dernier rendement, hors bonus, net des frais de gestion et bruts des prélèvements sociaux, et sur la ligne suivante, ce même rendement net des frais de gestion et net des prélèvements sociaux.

A lire aussi : [Comparatif des bonus de rendements proposés pour 2017 sur les fonds euros](#)